

Compte-rendu du 15 juin 2009

« LES MUSIQUES ACTUELLES ET LES ACTEURS LOCAUX »

Informations sur l'évènement	
Lieu	Troc' Café, 8 rue du Faubourg de Saverne
Organisateur / Animateur	Association Dernier étage / Isabelle Sire
Intervenants	Stéphane Litolff, Yann Gilg, Fatima Ouldji, Luc Jambois, Alexandre Bianchi
Nombre de participants	15

> le parcours des intervenants :

Stéphane Litolff, diffuseur, programmateur du Centre culturel de Vendenheim depuis 2003. A commencé à programmer au Centre socioculturel du Fossé des 13 à Strasbourg il y a 15 ans, puis migration depuis 2003 au Centre Culturel de Vendenheim, comme programmateur, à la fois dans le domaine de la musique, mais aussi arts visuels, théâtre.... Parcours autodidacte.

Yann Gilg, producteur de spectacles, dirige l'association « les Sons d'la rue » depuis 1996 et la Compagnie « mémoires vives » depuis 2006. A démarré dans l'animation socioculturelle à la cité Sparr et il était actif dans le rock alternatif français à Strasbourg. Diplôme d'Etat en musiques actuelles, car il a senti le besoin de prouver aux politiques avec qui il travaillait et qui subitement les trouvaient infréquentables (cf Nicolas Sarkozy qui porte plainte en tant que ministre de l'intérieur contre des groupes de rap) qu'on peut diriger une association autour du hip-hop de la danse de rue et en même temps être fréquentable !!

Luc jambois, directeur de l'association OGACA créée en 1984 et qui a pour mission l'accompagnement et le conseil des acteurs culturels tous secteurs confondus. Le spectacle vivant représente une grosse partie de l'activité et une grosse partie des acteurs en musiques actuelles sont déjà passés par l'OGACA pour des problèmes de gestion notamment. Il évoque l'importance du spectacle vivant en Alsace comme ailleurs. Une grande partie des personnes qui bossent dans les musiques actuelles passent un moment ou un autre par l'OGACA. Quand on parle des musiques actuelles, il faut parler aussi du lien entre professionnels et amateurs

Les musiques actuelles sont portées pour l'essentiel par le monde associatif : le soutien des musiques actuelles passe donc par le soutien au monde associatif. Ce soutien passe, pour l'Ogaca, par la formation et l'accompagnement des porteurs de projets dans la gestion et l'administration de leurs activités.

Alexandre Bianchi, producteur de disques, directeur d'association et musicien. A travaillé pendant 15 ans à Strasbourg à la fois dans des groupes de musique, mais aussi dans le cadre d'une association ABDC. A ouvert une entreprise de tournée avec 4 groupes, un local d'enregistrement à Hoerdt en 2006. Est en résidence actuellement à Mulhouse au Noumatrouff.

> leur rapport aux institutions :

Yann Gilg : la DRAC, le Conseil Général, le Conseil Régional et la Mairie. On parle ici du rapport avec les personnes qui instruisent les dossiers, et non pas avec les élus. Les subventions sont insuffisantes d'une manière générale, depuis la scission entre actions sociales et actions culturelles: ce n'est pas forcément une bonne chose, car on ne sait plus dans quel cadre proposer les dossiers. Par conséquent il est quelque fois très difficile d'entrer « dans les cases » avec un projet.

Il constate qu'il n'y a pas d'augmentation de budget depuis 10 ans, pas de lieux pour la création des projets locaux et donc pas de reconnaissance des projets artistiques locaux. D'ailleurs les élus sont très difficiles à croiser et à rencontrer. Sont-ils au courant des projets ? Savent-ils qui ils administrent ?

Luc jambois : Organisation du secteur. Toujours sur la question du soutien aux musiques actuelles, la clarification et le renforcement des « Centres de Ressources des Musiques Actuelles » paraissent nécessaire (Artefact à Strasbourg). Cette question des Centres de Ressources touche également à la manière dont les « nouveaux arrivants » sont accueillis : mise en réseau, appui conseil, locaux, etc...

Stéphane Litolff, : atypique, car le Centre Culturel de Vendenheim est une institution, avec des financements mairie et CUS. Par contre le département et la DRAC ne suivent pas côté subvention. « On est une petite institution qui souhaiterait développer certains domaines. Mais les collectivités ne jouent pas toujours leur rôle ». Notamment sur l'accueil de résidence de création. Pour lui qui a une volonté d'accueillir plus de projets en création, c'est difficile de convaincre les acteurs locaux de venir travailler dans le lieu du fait de sa décentralisation. Question : est-ce bien dû à cette question géographique ou bien à un manque d'information ?

Alex bianchi : « atypique aussi car nous n'avons pas toujours été soutenus, et moi j'ai été très content que les emplois aidés puissent exister dans le secteur, ça nous a permis de ne pas forcément demander des subventions. Pour moi les emplois aidés sont déjà une forme d'aide. On a formé beaucoup de jeunes qui maintenant travaillent dans le secteur de manière professionnelle ».

> les problèmes qu'ils ont rencontrés, ou qu'ils rencontrent

- Manque une salle pour la création et la diffusion à Strasbourg ou en périphérie de 300/400 places, manque de lieux qui diffusent les spectacles locaux pour que les professionnels régionaux viennent les voir.
- Le réseau est inexistant, les institutions ne suivent pas (voire même ont peur des projets trop innovants ou en lien avec certains style de musique : hip-hop, punk), les acteurs locaux alternatifs sont incapables de se fédérer, aussi surprenant que ça puisse paraître !
- Disparition des cafés-concerts dans la villes de par les lois anti-bruit et par volonté politique. Ces endroits permettaient aux artistes de se confronter à un public pendant le début de leur carrière et d'évoluer vers des salles de spectacle si leur projet s'avérait viable;(une première étape) beaucoup d'artistes en herbe se sont arrêtés à ces endroits et n'ont pas continué dans la musique pour reprendre une autre activité professionnelle. Les cafés-concert permettaient une sélection naturelle des artistes.
- Pas d'espace de création pour les acteurs locaux, pas de soutien ni de reconnaissance (des artistes de renommée équivalente bénéficient dans d'autres régions d'une convention de résidence permanente, par exemple)
- L'arrêt des emplois aidés : c'était une forme d'aide qui a permis à toute une structure de se pérenniser, et sans ses emplois aidés, la structure ne peut plus continuer à se développer,
- Clivage entre la volonté de rayonnement de la capitale strasbourgeoise et la pauvreté des moyens mis en œuvre pour les projets des acteurs locaux,
- Pas d'études reconnues sur les pratiques à Strasbourg en musiques actuelles, AUCUN soutien aux « nouveaux entrants » , pas de transmission des acquis,
- Problème de mobilité des musiciens et des acteurs locaux pour décentrer leurs activités dans la CUS.

> leurs propositions pour améliorer l'offre culturelle

- Utilisation des différentes salles existantes pour proposer voire imposer la diffusion des spectacles de musiciens locaux ; Beaucoup d'établissements culturels ou socioculturels auraient la capacité physique d'accueillir (en programmation ou en résidence) des groupes de musique actuelle : « l'encouragement » à cet accueil pourrait être inscrit dans leur cahier des charges.
- Répertorier les lieux de diffusion susceptibles d'accueillir des spectacles en création et mettre en place ces espaces de travail,
- Redonner vie aux cafés-concert pour permettre aux musiciens de jouer sans engorger la Laiterie/ARTEFACT et pour permettre au public de découvrir la musique à coté de chez eux,
- Créer un lieu d'échange, d'accueil et d'information pour les acteurs locaux : musiciens, administrateurs et accompagnants, dans lequel peuvent travailler 3 ou 4 salariés pour gérer l'ensembles des demandes des acteurs locaux,
- Relier les services de l'emploi (pole emploi, ANPE spectacle) à ce lieu pour favoriser la circulation des offres,
- Améliorer les formations en direction des élus, des musiciens, accompagnants (diffuseurs, producteurs de spectacle et des labels,etc),
- Encourager la création d'entreprises du spectacle par la création de postes d'emplois aidés,
- Création d'une salle de diffusion et de création disponible 7 jours/7 en gestion associative ou directe par la mairie pour la diffusion et la création des spectacles locaux,
- Reconnaître en encourageant l'exportation des projets locaux en France, par des financements adaptés et mutualisés entre les collectivités.

> La pérennisation de leur activité :

Tous ces acteurs sont prêts à rencontrer les élus pour discuter de l'état des lieux et ils espèrent que ces derniers vont prendre en compte les propositions qu'ils ont faites ce soir !